

**Conseil économique et social**

Distr. générale
27 août 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe**Organisation mondiale de la Santé
Bureau régional pour l'Europe****Réunion de haut niveau sur les transports,
la santé et l'environnement****Comité directeur du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement****Onzième session**

Genève, 27 et 28 novembre 2013

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la onzième session***

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 27 novembre 2013, à 15 heures.

I. Ordre du jour provisoire**A. Colloque 2012 du Programme paneuropéen: Mobilité active pour tous:
les aspects liés à la sécurité et à la santé de la marche et du vélo
en milieu urbain**

1. Colloque 2013 du Programme paneuropéen.

* La session du Comité directeur se tiendra au Palais des Nations, à l'Office des Nations Unies, à Genève. Conformément aux procédures d'accréditation des Nations Unies, les participants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (www.unece.org/meetings/practical_information/confpart.pdf) et de l'envoyer au secrétariat, par courrier électronique (secretariat@thepep.org) au plus tard deux semaines avant la réunion. Le jour de la réunion, les membres des délégations sont priés de retirer leur badge auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au portail de Pregny (14, avenue de la Paix). Un plan est disponible sur le site Web de la CEE (www.unece.org/meetings/UN_Map.pdf). Pour des raisons d'économie, les représentants sont invités à se munir de leurs propres exemplaires des documents mentionnés dans le présent ordre du jour. Ces documents peuvent être téléchargés à partir du site Web du Programme paneuropéen (www.thepep.org).

B. Session générale du Comité directeur du Programme paneuropéen

2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Adoption du rapport du Comité directeur sur sa dixième session.
5. Résultats du Colloque 2013 du Programme paneuropéen.
6. Préparatifs de la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (14-16 avril 2014).
7. Mise en œuvre de la Déclaration d'Amsterdam:
 - a) Plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement;
 - b) Course de relais du Programme paneuropéen;
 - c) Partenariats du Programme paneuropéen.
8. Gestion du Programme paneuropéen:
 - a) Suivi de la mise en œuvre;
 - b) Stratégie de communication;
 - c) Programme de travail pour 2013-2014;
 - d) Questions financières;
 - e) Renforcement des synergies avec les organisations et mécanismes internationaux.
9. Questions diverses.
10. Date et lieu de la prochaine session du Comité et des réunions du Bureau.

II. Annotations

A. Colloque 2013 du Programme paneuropéen: Mobilité active pour tous: les aspects liés à la sécurité et à la santé de la marche et du vélo en milieu urbain

1. Colloque 2013 du Programme paneuropéen

À sa septième session, le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) a décidé qu'à compter de sa huitième session un colloque, consacré successivement à l'un des quatre buts prioritaires énoncés dans la Déclaration d'Amsterdam, (c'est-à-dire de 2010 à 2013) serait organisé en début de session. Ces colloques, auxquels participeraient des orateurs représentant les gouvernements, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé, permettraient au Comité d'approfondir le débat et de contribuer à évaluer les progrès réalisés en vue de la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement prévue pour 2014 (ECE/AC.21/SC/2009/8-EUR/09/5088363/8, par. 46).

Le Colloque 2013, consacré à la «Mobilité active pour tous: Mobilité active pour tous: les aspects liés à la sécurité et à la santé de la marche et du vélo en milieu urbain», se tiendra le 27 novembre 2013, et mettra l'accent sur le but 4 (Promouvoir des politiques et mesures propices à des modes de transport sains et sûrs). Les conclusions du Colloque

seront examinées par le Comité directeur lors de sa session générale qui se tiendra le lendemain, c'est-à-dire le jeudi 28 novembre (voir point 5 ci-après de l'ordre du jour). Le programme détaillé du Colloque sera disponible en temps utile.

Document

Note thématique du Colloque 2013 du Programme paneuropéen (ECE/AC.21/SC/2013/2-EUDCE1206040/1.9/SC11/2).

B. Session générale du Comité directeur du Programme paneuropéen

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur devrait adopter l'ordre du jour de sa onzième session, tel qu'établi par le secrétariat du Programme paneuropéen (Commission économique pour l'Europe (CEE) et Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS/Europe)) en consultation avec son Bureau.

Document

Ordre du jour provisoire (ECE/AC.21/SC/2013/1-EUDCE1206040/1.9/SC11/1).

3. Élection du Bureau

Le Comité élira un Bureau et un ou plusieurs vice-présidents selon que de besoin. Conformément à son règlement intérieur, la présidence est assurée à tour de rôle chaque année par un représentant du secteur des transports, de la santé et de l'environnement. Le Président de la onzième session devrait représenter le secteur de la santé.

Le Comité examinera la composition de son Bureau (voir annexe) et envisagera d'élire de nouveaux membres.

4. Adoption du rapport du Comité directeur sur sa dixième session

Le Comité adoptera le rapport de sa dixième session (Genève, 14 et 15 novembre 2012). Il prendra note des rapports des dix-huitième (Genève, 16 novembre 2012), dix-neuvième (Paris, 4 et 5 avril 2012), vingtième (Copenhague, 11 et 12 juillet 2013) réunions du Bureau élargi.

Documents

Rapport du Comité directeur sur les travaux de sa dixième session et rapport de la dix-huitième réunion du Bureau élargi du Comité (ECE/AC.21/SC/2012/9-EUDCE 1206040/ 1.9/SC10/9) de la dix-neuvième réunion du Bureau élargi (document informel n° 1) et du rapport de la vingtième réunion du Bureau élargi (document informel n° 2).

5. Résultats du Colloque 2013 du Programme paneuropéen

Le secrétariat rendra compte de manière succincte des résultats du Colloque 2013. Le Comité sera invité à les examiner et à se prononcer sur les activités de suivi à mener.

6. Préparatifs de la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (14-16 avril 2014)

À sa dixième session, le Comité a lancé les préparatifs de la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement qui sera accueillie par le Gouvernement français à Paris du 14 au 16 avril 2014. Elle se tiendra à l'occasion de la tenue de la Transport Research Arena, manifestation consacrée à la recherche, à la science et à la technologie en matière de transport qui devrait attirer au moins 2 000 participants. Conformément à la décision adoptée par le Comité directeur à sa neuvième session (ECE/AC.21/SC/2011/8-EUDHP1003944/7.1/SC9/8, par. 27) la plus grande partie des préparatifs de la Réunion a été réalisée par le Bureau élargi. Le secrétariat et des représentants de la France ont tenu deux réunions informelles les 20 et 21 février 2013 à Paris et le 3 juin 2013 à Lyon. Une troisième réunion devrait se tenir les 16 et 17 octobre 2013 à Paris. Le projet de programme actuel est présenté dans le document informel n° 3.

À sa réunion d'avril 2013, le Bureau élargi a adopté comme thème de la Réunion de haut niveau «Ville en mouvement: les gens d'abord!» afin d'insister sur l'importance d'une mobilité urbaine durable pour la vie et l'activité des citoyens, en mettant l'accent sur les avantages de la mobilité active pour la santé et l'environnement.

Plusieurs manifestations et expositions ainsi qu'un séminaire conjoint entre le Programme paneuropéen, le Forum international des transports (FIT) et la Transport Research Arena sont prévus. Les documents d'information mettront l'accent sur les résultats obtenus au cours des cinq dernières années dans le cadre du Programme paneuropéen et les mesures adoptées au niveau national en vue de la réalisation des buts d'Amsterdam. Le Bureau élargi a proposé de conserver ces buts, et d'en ajouter un cinquième reflétant l'importance de la résilience des villes et de l'aménagement urbain afin de préparer les villes à l'évolution démographique, environnementale et sociale. Ces cinq buts seront repris dans la Déclaration de Paris, qui constituera le principal document adopté à l'issue de la Réunion de haut niveau.

Le Comité devrait adopter le thème proposé de la Réunion de haut niveau et examiner le projet de document final.

Document

Examen du document final de la quatrième Réunion de haut niveau (ECE/AC.21/SC/2013/3-EUDCE1206040/1.9/SC11/3, rapports de la dix-huitième (Genève, 16 novembre 2012), dix-neuvième (Paris, 4 et 5 avril 2012) et vingtième (Copenhague, 11 et 12 juillet 2013) réunions); point sur les préparatifs de la Réunion de haut niveau (document informel n° 3).

7. Mise en œuvre de la Déclaration d'Amsterdam

Le Comité examinera les progrès réalisés dans le cadre des trois mécanismes de mise en œuvre énoncés dans la Déclaration d'Amsterdam à savoir les plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement, la course de relais du partenariat et le Partenariat du PPE-TSE.

a) Plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement

À sa dixième session, le Comité a examiné le texte final d'un manuel pour l'élaboration de plans nationaux dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement. Il souhaitera peut-être étudier comment aider les États membres à élaborer de tels plans et renforcer la capacité des pays qui intègrent les politiques dans ces trois domaines.

Document

Manuel pour l'élaboration de plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement (document informel n° 4).

b) Course de relais du Programme paneuropéen

La course de relais du PPE-TSE s'est poursuivie en 2013, permettant ainsi de passer le «témoin», c'est-à-dire des messages clefs sur la mobilité sociale, d'un pays à l'autre dans la région de la CEE-OMS/Europe. La course a été lancée à Amsterdam en 2009 et est passée ensuite à Prague, Skopje, Batumi (Géorgie), Kiev, Moscou et Almaty (Kazakhstan). Le Comité souhaitera peut-être examiner les résultats de l'atelier sous-régional organisé les 26 et 27 septembre 2013 par les Ministères des transports et de la communication, de la protection de l'environnement et de la santé publique de la République du Kazakhstan et AKIMAT (autorité municipale d'Almaty) en coopération avec le projet «Transport durable dans la ville d'Almaty» du Fonds pour l'environnement mondial/PNUD sur le thème d'une mobilité durable verte et propice à la santé, l'accent étant mis sur les zones urbaines d'Asie centrale.

Le Comité souhaitera peut-être examiner à nouveau les résultats de l'atelier tenu à Moscou en juin 2012 afin d'évaluer les progrès réalisés depuis. La délégation de la Fédération de Russie est invitée à informer le Comité de tout fait nouveau survenu après l'atelier.

Le représentant de la France présentera un projet reprenant les résultats des divers ateliers organisés dans le cadre de la course de relais en 2009-2013 et les recommandations formulées à l'intention des décideurs d'Amsterdam à Paris. À sa vingtième réunion (Copenhague), le Bureau a convenu que ce document serait combiné avec le projet de rapport d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre du PPE-TSE (voir point 8 a) ci-dessous) en une publication intitulée «D'Amsterdam à Paris et après: examen du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement et avenir du Programme», lancé à l'occasion de la quatrième Réunion de haut niveau.

Les délégations sont invitées à proposer d'accueillir de nouveaux ateliers en 2014 et au-delà ou à confirmer les offres déjà faites.

Document

Rapport de l'atelier d'Almaty (document informel n° 5), rapport de l'atelier de Moscou (ECE/AC.21/SC/2012/4-EUDCE1206040/1.9/SC10/4).

c) Partenariats du Programme paneuropéen

À la suite du nouveau lancement du Partenariat, il est prévu de procéder à une nouvelle évaluation chiffrée des emplois dans les domaines de l'environnement et de la santé liés au transport. Un projet de rapport sera présenté au Comité pour examen puis publié lors de la quatrième Réunion de haut niveau.

La délégation autrichienne fera le point des progrès réalisés dans le cadre de l'initiative TRANSDANUBE, projet transfrontière de gestion durable de la mobilité et d'écotourisme le long du Danube qui pourrait bénéficier aussi bien au Partenariat du PPE-TSE qu'à la Stratégie de l'Union européenne pour le Danube.

La délégation autrichienne présentera en outre une proposition de nouveau partenariat paneuropéen à l'intention des coordonnateurs nationaux pour le vélo.

Le secrétariat tiendra le Comité informé des révisions apportées aux outils d'évaluation économiques de la santé pour la marche et le vélo. Ces outils ont été élaborés dans le cadre du Partenariat avec l'appui de l'Autriche, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suisse et de la Commission européenne.

Un représentant de la France présentera le projet d'étude sur la signalisation pour une mobilité active, qui sera lancé lors de la Réunion de haut niveau.

Document

Emplois liés à l'environnement et à la santé dans les transports (document informel n° 6) et étude sur la signalisation pour une mobilité active (document informel n° 7).

8. Gestion du Programme paneuropéen

a) Suivi de la mise en œuvre

À sa dixième session, le Comité directeur a examiné les réponses au questionnaire sur la réalisation des buts de la Déclaration d'Amsterdam et a convenu de rediffuser le questionnaire en 2013. Celui-ci a donc été envoyé à tous les coordonateurs en août. S'appuyant sur les réponses reçues et sur les analyses réalisées au cours des dernières années, le secrétariat combinera, en coopération avec la France, le précédent rapport d'évaluation avec le projet de récapitulatif que prévoit d'établir la France, en un document intitulé «D'Amsterdam à Paris et après: examen du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement et avenir du Programme» qui sera lancé à l'occasion de la Réunion de haut niveau.

Les délégations souhaiteront peut-être présenter les projets et activités réalisés ou prévus dans leur pays au niveau national ou municipal. Elles sont encouragées à présenter non seulement les bonnes pratiques et les enseignements tirés mais également les problèmes rencontrés dans l'application de politiques des transports respectueuses de l'environnement et de la santé.

Document

D'Amsterdam à Paris et après: examen du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement et avenir du Programme (document informel n° 8).

b) Stratégie de communication

À sa dixième session, le Comité directeur a été informé du renforcement du mécanisme d'échange d'informations sur les transports, la santé et l'environnement. Il souhaitera peut-être examiner le rôle et les fonctions du mécanisme à plus long terme et étudier les mesures qui pourraient être prises pour lui assurer des ressources suffisantes. Il souhaitera peut-être également formuler des conseils afin d'accroître la visibilité du Programme paneuropéen.

Document

Activités de communication proposées pour 2014 (document informel n° 9).

c) Programme de travail pour 2013-2014

Le Comité est invité à étudier les activités réalisées en 2013 et à adopter son programme de travail pour 2014.

Document

Programme de travail du PPE-TSE pour 2013-2014 (ECE/AC.21/SC/2013/4-EUDCE1206040/1.9/SC11/4).

d) *Questions financières*

Le secrétariat informera le Comité de l'utilisation des fonds en 2013 et des dépenses prévues en 2014 sur la base de son programme de travail. Les délégations devraient annoncer des contributions en espèces ou en nature afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme en 2014-2015.

Document

Status of THE PEP Trust Fund (ECE/AC.21/SC/2013/5-EUDCE1206040/1.9/SC11/5, anglais seulement).

e) *Renforcement des synergies avec les organisations et mécanismes internationaux*

Le Comité sera informé de la collaboration entre le Programme et des mécanismes internationaux afin de renforcer les synergies.

Le Comité souhaitera peut-être réfléchir aux moyens de renforcer la collaboration avec des organisations et mécanismes internationaux ainsi que de promouvoir le PPE-TSE comme modèle pour d'autres régions. Il souhaitera peut-être notamment examiner une proposition du Bureau visant à établir une collaboration avec la Banque mondiale dans la région méditerranéenne.

9. Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être examiner d'autres questions présentant un intérêt dans le domaine des transports, de la santé et de l'environnement.

10. Date et lieu de la prochaine session du Comité et des réunions du Bureau

La douzième session du Comité directeur est provisoirement fixée aux 19 et 20 novembre 2014 au siège de l'Organisation mondiale de la Santé à Genève. Elle débutera par le Colloque 2014, suivi d'une réunion du Bureau le 21 novembre 2014.

La vingt-deuxième réunion du Bureau élargi devrait se tenir à Zurich (Suisse) les 30 et 31 janvier 2014; la vingt-troisième réunion se tiendra le 16 avril 2014 à Paris, à la suite de la quatrième Réunion de haut niveau.

III. Organisation des travaux

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 27 novembre 2013	
15 h 00-18 h 00	1
Jeudi 28 novembre 2013^a	
10 h 00-10 h 10	2
10 h 10-10 h 30	3
10 h 30-10 h 40	4
10 h 40-11 h 00	5
11 h 00-12 h 30	6
12 h 30-13 h 00	7 a)

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
15 h 00-15 h 30	7 b)
15 h 30-16 h 10	7 c)
16 h 10-16 h 30	8 a)
16 h 30-16 h 50	8 b)
16 h 50-17 h 15	8 c)
17 h 15-17 h 30	8 d)
17 h 30-17 h 45	8 e)
17 h 45-17 h 55	9
17 h 55-18 h 00	10

^a La session sera suivie de la vingt et unième réunion du Bureau élargi du Comité directeur du Programme paneuropéen le vendredi 29 novembre à 9 h 30.

Annexe

Composition du Bureau

La composition actuelle du Bureau est la suivante:

Secteur de la santé

- M. François André (Belgique)
- M. Mihail Kochubovski (ex-République yougoslave de Macédoine)
- M. Ion Shalaru (République de Moldova)

Secteur des transports

- M^{me} Nadine Asconchilo (France)
- M. Vadim Donchenko (Fédération de Russie)
- M. Matthias Rinderknecht (Suisse)

Secteur de l'environnement

- M. Bart Cobbs (États-Unis d'Amérique)
 - M. Robert Thaler (Autriche)
 - M^{me} Nino Tkhilava (Géorgie)
 - M^{me} Biljana Filipovic (Serbie)
-